L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 AOUT 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 18 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 17 AOUT 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.

B. G. THIBODEAUX.

BULLETIN DE SANTÉ.—Il y a eu de dimanche matin à 9 heures, à hier à la même heure, 54 enterrements. Sur ce chiffre on compte 34 cas de fièvre jaune, plus 11 autres de la veille, omis sur le rapport précédent. Il n'y a eu que 4 enterrements d'enfants et 4 de personnes de couleur.

Durant la semaine dernière, il est mort à l'hôpital de charité 110 malades de la fièvre jaune, 87 autres soit dans des maisons particulières ou dans d'autres hospices—total 197.

Les conjectures sur l'issue de la guerre durent depuis si longtemps; on en a tant fait, de tous les genres, de toutes les formes, de toutes les couleurs, qu'on s'en émeut souvent, qui des victoires que l'on prévoyait, soit une pacification qu'on espérait, on a en un mot, bien épuisé en imagination les périphrases. Il y a quelque peu lassitude qui se joint, en ce moment, à ce trouble avoir désormais renonce à bâtir de nouvelles hypothèses et que l'on attend avec une sorte de patience et résignation définitif. L'indécision où l'on se trouve depuis jusqu'au jourd'hui deux mois, a singulièrement contribué à cette espèce d'indifférence générale; mais il suffira d'un arrivage pour le secouer et rendre à la curiosité publique toute son impatiente avidité.

Que seulement un navire vienne nous annoncer bien formellement que le général Scott est en ligne de marche sur Mexico, qu'il se propose d'attaquer cette ville dans un délai de quarante à huit heures, que, malgré les vingt mille hommes qu'elle renferme, elle va tomber au pouvoir de notre brave armée, et l'on verra sur le champ tous les instincts belliqueux se réveiller; tous ceux qui savent la gloire, se féliciter des nouveaux lauriers que nos intrépides soldats vont recueillir. Et la joie peut être ne serait pas moins vive, si l'on apprenait que le Congrès mexicanisant s'est décidé à suivre les conseils de sa sagesse, qu'il a levé l'espèce d'anathème dont il avait frappé les négociations; qu'il a donné plein pouvoir à l'Exécutif pour conclure un traité, et que Santa-Anna est enfin arrivé au dénouement de la comédie qu'il a jouée depuis la rentrée dans son pays. Cette conclusion, malgré l'espèce de défiance dont il frapperaient les mots qu'il aurait prononcé et les moyens qu'il aurait employés, cette conclusion serait encore la meilleure, parce qu'elle serait la plus prompte, parce que ce nous débarrasserait d'hommes qui, aujourd'hui, pèsent à l'administration et à nous; qui ses adversaires, d'hostilités dont la majorité du peuple désire vivement la fin.

LE BIVOUAC AUX PRAIRIES D'AMÉRIQUE.—Sous ce titre, M. Amédée Bouis, jeune américain de la Louisiane, en ce moment à Paris, publie un épisode d'un roman qu'il en paraîtra ultérieurement, et qui aura pour titre ses *Pionniers de l'Orégon*. Le lecteur possède une imagination vive; il connaît bien ou voudra bien le pays dans lequel il place ses personnages, on sent aussi qu'il a beaucoup lu, et que, si le style n'a pas une grande variété de ses, ce dernier mérite est quelquefois du mal, car le style de l'auteur ne se dégage pas toujours d'une façon assez vigoureuse du milieu de certaines tournures compliquées. Malgré cela, le rêveur qui du reste prouve l'estime que nous accordons à notre auteur, le *Bivouac* mérite d'être lu, et nous mêmes nous compterons y revenir, aussitôt que nous aurons eu le loisir de l'apprécier complètement.

TEXAS.—Le navire à vapeur *Ohio*, cap. Sinclair, nous a apporté des poussiers de Galveston, jusqu'au 11 courant. Les nouvelles de l'intérieur annoncent une excellente récolte de coton, et les premières balles doivent être arrivées maintenant à Houston.

UNE PLAISANTERIE.—Les choses les plus sérieuses ont leur côté bouffon. On se rappelle peut-être que M. Malavergne avait été vu portant une décoration que plusieurs personnes prirent pour celle de la légion d'honneur. A ce propos, un communiqué publié par le *Courrier* du 11 courant et signé Cerfvol, avait donné les renseignements que voici:

Quand au ruban rouge auquel il n'attache pas plus d'importance, et que nous emporte-rait bien comme il nous a pris, bonnement, le discours ci-dessus prouvera qu'il avait le droit de le porter."

Cette scène de l'ordre Antique de Morale universelle, instituée en 1833, par Mme Anna Pedit, Sultane d'origine Mogol.

Autorisée et approuvée par le Roi.

Monsieur le chevalier commandeur,

La sultane Pedit, fondatrice grande maîtresse de l'ordre antique de morale universelle de l'Avenir, considérant les choses qui nous de votre part, comme votre zèle, vous ayant été inspiré par la divine Providence, couvre l'uniforme de ses ordres honorifiques; voulant aussi, ainsi que l'abbé, récompenser votre zèle pour la prospérité de notre institution, la princesse vous nomme, par la grâce de Dieu, chevalier commandeur.

Puisse le Tout Puissant plein de gloire vous conserver en ses grâces au renouvellement de chaque nouvelle année.

Pour la Sultane Grande Maîtresse et Fondatrice de l'Ordre,

Le grand Chancelier,
CH. MERCIER D'ELDIR.

Paris, ce 1 décembre 1845 aux Champs-Elysées.

A M. Jacques Malavergne, proto-notaire apostolique à Bordeaux.

Le Courrier d'hier dans un autre *communiqué*, dit que Fait Lux joue le public par la valeur de *le tamez ruban* dont parle justice. Voici la totalité de ce dernier communiqué :

A l'Editeur du *Courrier*.

Monsieur,

Dans votre numéro du 11 de ce mois, en donnant la preuve officielle du droit que possède M. Jacques Malavergne de porter la décoration de l'*Ordre Antique de Morale universelle de l'Elysée d'Eldir*, vous ajoutiez que "*les relations entre la Nouvelle-Orléans et la France sont si fréquentes que rien n'est plus facile que de s'assurer de l'existence de l'ordre ci-dessus*".

Je suis en possession d'un article d'un journal français qui en traite ainsi :

Ordre d'origine antique initiatique qui tient quelque chose de la franc-maçonnerie, est fondatrice d'une Société de Chevaliers de la Noble Porte de l'Elysée d'Eldir et de la Morale universelle. Les membres de cet Ordre portent une décoration en métal doré en forme de croix, de vermeil de bordé de jaune, la pique représente un ... entouré d'un ... et au dos est inscrite son date de fondation; elle perçoit pour la réception 30 francs, pour le brevet, 50 fr., pour la décoration 50 francs, et tout 100 francs. Il paraît qu'aucun de distinctif n'est apposé extérieur sur le vêtement. Le ruban rouge de la décoration est moiré, et tout 30